

Réunion du Bureau
Territoire d'Énergie Orne
10 juin 2020 – 14h00

COMPTE-RENDU

Nombre de membres : 19/ Nombre de Présents : 15/ Nombre d'absents : 4/ Nombre de pouvoirs :

Le Président, les vice-présidents, le représentant des communes urbaines et les coordinateurs du Te61 se sont réunis le 10 juin 2020 à 14h00 à Valframbert.

Étaient présents : Mme et MM Philippe AUVRAY, Michel BELLENGER, Daniel BIGEON, Henri BONNEL, Philippe CHALLIER, André DUBOC, Claude DUPUIS, Amale EL KHALEDI, Alain GAUMONT, Marcel GAUTIER, Charles HAUTON, Jérôme LARCHEVEQUE, Jean LECLERC, Jean-Pierre MARTIN, Bernard MASSE.

Étaient excusés : Mme et MM Roger BELLANGER, Irène COJEAN, Sylvain GANDAIS, André GRUDET.

Présents hors bureau : Mmes et MM. Christine THUILLIEZ, Assistante du Président, Cédric THOMAS, Responsable du Pôle Technique, Isabelle THIERRY, Responsable Comptabilité, Cyril WINTENBERGER, Responsable du Pôle Transition Énergétique, Julie BOISGONTIER, Responsable du Pôle Communication, Catherine JOURDAINNE, Secrétaire du Te61.

Secrétaire de séance : Charles HAUTON

Avant de débiter la séance, Monsieur le Président demande aux membres présents de bien vouloir observer une minute de silence à la mémoire de Monsieur Hubert GOUSSET, maire et coordinateur du Te61.

Le Président remercie les vice-présidents, le représentant des communes urbaines et les coordinateurs de leur présence et énonce les points inscrits à l'ordre du jour :

- 1 – Attribution marché « Mission de maîtrise d'œuvre photovoltaïque sur toiture »
- 2 – Marchés en cours
- 3 – Point site internet
- 4 – Point subventions
- 5 – Point technique :
 - DAT
 - Marché ER
- 6 – Information COVID 19 ; reprise de l'activité
- 7 – Affaires et questions diverses
 - Point SEM
 - Point Elections
 - Rencontre avec le Directeur de la Direction Départementale des Territoires
 - Point véhicules CLIO

1 – Marché « Mission de maîtrise d'œuvre photovoltaïque sur toiture »

Cyril WINTENBERGER explique l'objet du marché : ce sont des missions de maîtrise d'œuvre pour l'étude et la conception de projets d'installations solaires photovoltaïques couplées ou non à de la réfection de toiture.

L'objectif est d'être réactif sur les projets photovoltaïques (mise en place d'un marché subséquent avec les titulaires de l'accord-cadre) et de mettre en place une mission adaptable selon les circonstances des projets.

Le contenu :

- Ce présent marché est un accord-cadre multi-attributaires. Quatre titulaires sont choisis, ils seront consultés à chaque projet, au sein d'un marché subséquent.

La durée :

- 12 mois reconductible 3 fois.

Les marchés subséquents se décomposent en quatre étapes :

- Étude structure charpente
- Tranche conditionnelle 1 : Analyse technique et financière de l'opération
- Tranche conditionnelle 2 : toutes les études projets
- Tranche conditionnelle 3 : suivi des exécutions de travaux et réception.

Attribution de l'accord-cadre :

Cyril WINTENBERGER indique que la notation technique totalise 60 points, sur la remise d'un mémoire technique. Cette notation comprend :

- Les moyens humains et matériels : moyens humains affectés à la mission (CV pertinents, certificats professionnels, etc...) et organisation de l'équipe de maîtrise d'œuvre en phase étude et travaux : **10 pts.**
- La Méthodologie de travail par phase de l'étude pour mener à bien les missions en réponse aux contraintes et échéances des projets : **40 pts.**
- Référence de projets similaires avec présentation de visuels, budgets, 5 projets maximum : **10 pts.**

La notation financière, qui totalise 40 points, permet d'avoir un « garde-fou » financier sur les titulaires.

La note prix est déterminée à partir du montant total HT de l'offre pour 3 missions types :

- Un projet d'installation solaire photovoltaïque de 9 kWc
- Un projet d'installation solaire photovoltaïque de 36 kWc
- Un projet d'installation solaire photovoltaïque de 100 kWc

Les candidats :

8 Candidats ont déposé une offre :

- SARL BET BADER (61) ;
- ALTEREA (44) ;
- SAS EMANDA (44) ;
- TRANSENERGIE (69) ;
- TECSOL SA (49) ;
- CYTHELIA ENERGIE (73) ;
- RESO (14) ;
- TUCOENERGIE (92).

Mandataire		Cotraitant	
nom	Adresse	nom	Adresse
SARL BET BADER	14 rue Jean Moulin Juvigny sous Andaine 61140 JUVIGNY VAL D'ANDAINE	BESB	13 rue Henry Ducy – BP 316; 27003 EVREUX cedex
Alterea agence Ouest (siège)	26, boulevard Vincent Gâche - CS 17502 - 44275 NANTES Cedex 2		
SAS EMENDA	Exapole - Bâtiment F 275 Bld Marcel Paul 44800 Saint Herblain	SAR ABAK	34 Boulevard Joliot Curie 44200 NANTES
TRANSENERGIE – GROUPE NEPSEN	2-4 Allée de Lodz 69007 LYON	SPEEN – Groupe NEPSEN	14 Promenade de Sévigné 14 000 Caen
TECSOL SA	105 Avenue Alfred Kastler BP 51008 66101 PERPIGNAN CEDEX Agence Pays de la Loire 13, rue de Terre Noire 49000 Angers	ARTEMIS ING. SAS	30 rue Greffier 72000 LE MANS
CYTHELIA ENERGY SAS	350 route de la Traverse 73000 MONTAGNOLE	EURL CREA HOME INGENIERIE	La Briqueterie 61100 LA LANDE PATRY
RESO	10, rue Martin LUTHER-KING à SAINT- CONTEST (14280)		
TUCOENERGIE	5 place de la Pyramide, Paris La Défense 92088	ECB35	18 Avenue jean Jaurès 35400 Saint Malo

Analyse technique :

Moyens mis en œuvre :

- Organisation de l'équipe
- Moyens humains
- Moyens matériels/logiciels

Méthodologie de travail :

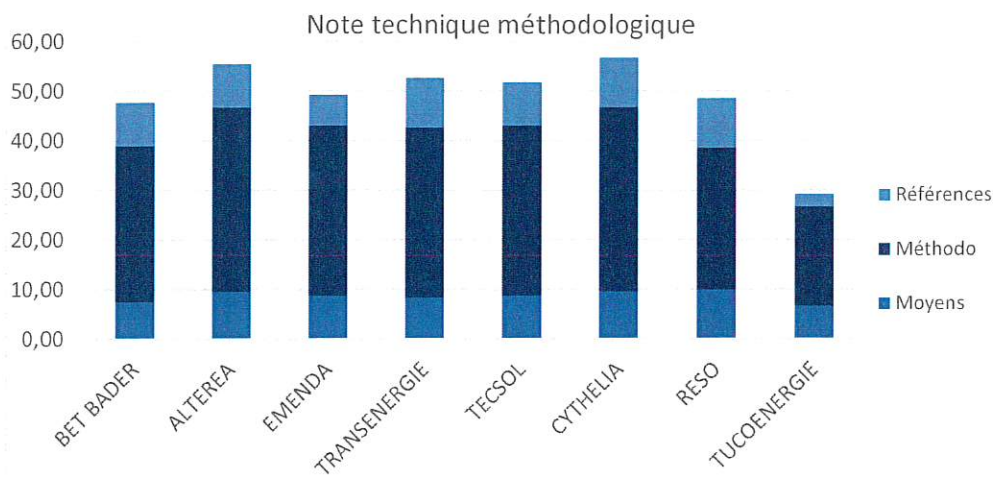
- Sur toutes les phases

Références :

- Références sur les 5 dernières années
- Solutions techniques utilisées

Ci-dessous, le tableau synthétisant les notations techniques :

	Moyens	Méthodo	Références	Total
BET BADER	7,50	31,43	8,75	47,68
ALTEREA	9,58	37,14	8,75	55,48
EMENDA	8,75	34,29	6,25	49,29
TRANSENERGIE	8,33	34,29	10,00	52,62
TECSOL	8,75	34,29	8,75	51,79
CYTHELIA	9,58	37,14	10,00	56,73
RESO	10,00	28,57	10,00	48,57
TUCOENERGIE	6,67	20,00	2,50	29,17



Analyse financière :

Cyril WINTENBERGER explique que le prix pour l'offre de l'entreprise TUCOENERGIE est anormalement bas :

- Coût horaire bas (50€/h)
- Temps total insuffisant (218,5h)
- Prix total inférieur de 54 % (par rapport au 2^{ème} moins disant)

Il indique que les prix ont été confirmés par l'entreprise le 08 juin 2020.

Il en résulte que le prix ne correspond pas à la réalité économique, manifestement sous-évaluée et de nature, ainsi, à compromettre la bonne exécution du marché.

L'offre de l'entreprise TUCOENERGIE est donc rejetée :

- Peu de références ;
- Temps horaires ne correspondant pas à la réalité du temps nécessaire pour mener à bien la mission ;
- Prix anormalement bas.

Note totale :

	BET BADER	ALTEREA	EMENDA	TRANSENERGIE	TEC SOL	CYTHELIA	RESO	TUCOENERGIE
Note technique	47,68	55,48	49,29	52,62	51,79	56,73	48,57	29,17
Note prix	40,00	32,49	35,92	32,14	32,74	36,52	34,37	0
Note totale	87,68	87,96	85,20	84,76	84,53	93,25	82,94	29,17
Classement	3	2	4			1		

Il est proposé aux membres du Bureau de retenir les 4 candidats suivants :

- 1 - CYTHELIA
- 2 - ALTEREA
- 3 - BET BADER
- 4 - EMENDA

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Bureau valide la proposition telle qu'analysée et autorise le Président à signer les actes d'engagement des entreprises retenues.

2 – Marchés en cours

a) Construction d'un bâtiment annexe

Monsieur le Président rappelle que la construction d'un bâtiment de stockage est envisagée sur l'aire de stationnement du Te61.

- ✓ Mise en ligne du marché le 03 juin 2020 ; réponses attendues au 06 juillet 2020.

b) Audit - Contrôle de concession électricité et gaz

- ✓ Mise en ligne du marché le 03 juin 2020 ; réponses attendues au 06 juillet 2020.

c) Marché Accord cadre – Groupement d'achat d'énergie

- ✓ Mise en ligne du marché le 04 juin 2020 ; réponses attendues au 06 juillet 2020.

Le Président propose que les membres du Bureau se réunissent le **17 juillet 2020 à 10 heures** pour analyser et attribuer les marchés susdits.

DSP GAZ en cours :

Le Te61 a reçu 2 offres de la société PRIMAGAZ :

- Une offre pour la commune de Sainte-Scolasse-sur-Sarthe ;
- la seconde pour la commune de Neuilly-le-Bisson.

Le comité syndical du Te61 devra se prononcer sur ces 2 DSP lors d'une prochaine assemblée générale.

Extension du réseau gaz sur la commune de Igé, Route du Mans :

- ✓ Préparation d'un avenant : les travaux sont effectués par le Te61 en coordination avec les travaux d'effacement.

3 – Point site internet

*Première maquette du site internet,
document de travail.*



Monsieur le Président rappelle que le site internet du Te61 doit être restructuré. Julie BOISGONTIER précise les différentes étapes qui ont conduit au choix final du prestataire et l'état d'avancement du projet :

- ✓ Pendant le confinement : arrêt de la collaboration avec le précédent prestataire.
- ✓ Rencontre du nouveau prestataire et validation du devis.

- ✓ Actuellement : travail de fond avec l'équipe et le prestataire. Le site internet sera présenté aux membres du Bureau avant sa mise en ligne.
- ✓ Objectif fixé : site opérationnel fin septembre.

4 - Point subventions

Isabelle THIERRY fait le point sur les différentes subventions :

- Subvention Maison de l'énergie :

- AFCE : solde versé 5 034,40 € (en totalité 17 360 €)
- Subvention Défi Énergie : 29 683 €
- Leader : le dossier est terminé et envoyé à la Région (maximum à percevoir 130 000 €)
- Conseil départemental : 15 000 €

- Subvention bornes :

- Solde Adème demandé le 05 juin 2020
- Solde Leader des trois pays sollicités demandé le 05 juin 2020

SUBVENTIONS BORNES	ACCORDÉES	PERCUES	EN ATTENTE
ADEME	456 750,00 €	402 729,74 €	54 020,26 €
Conseil départemental	100 000,00 €	100 000,00 €	- €
Conseil régional	77 420,00 €	77 420,00 €	- €
Fonds leader (total)	58 728,23 €	- €	58 728,23 €
<i>Dont :</i>			
<i>Pays d'Argentan, d'Auge et d'Ouche</i>	24 597,13 €		
<i>Pays du Perche Ornais</i>	19 131,10 €		
<i>Pays d'Alençon</i>	15 000,00 €		
TOTAL	692 898,23 €	580 149,74 €	112 748,49 €
BÂTIMENT	ACCORDÉES	PERCUES	EN ATTENTE
Défi Énergie extension	32 280,00 €	29 683,00 €	
Fonds Défi Énergie	17 360,00 €	17 360,00 €	
Leader	130 000,00 €	0,00 €	130 000,00 €
Conseil départemental	15 000,00 €	15 000,00 €	
TOTAL	194 640,00 €	62 043,00 €	130 000,00 €
MISSION CEP	ACCORDÉE	PERCUE	EN ATTENTE
FEADER	129 369,98 €	40 984,88 €	88 385,10 €
			0,00 €
TOTAL	129 369,98 €	40 984,88 €	88 385,10 €

5 – Point technique

a) DAT

Cédric THOMAS indique les poses de DAT selon leur chronologie :

Historique :

DAT	Affaire	Commune	Adresse	Client	Pose le	Dépose le
1	DB22/020752	GUE DE LA CHAINE	LA FILOUSIERE	Mr LUBOT	janvier 2017	12/01/2018
2	DB22/038401	LES ASPRES	LA DAUMALERIE	M. JUTHIER	01/04/2018	30/04/2019
2	DB22/044716	ST CERONNE LES MORTAGNE	LA GILBERDIERE	M. LESCOT	23/05/2018	16/04/2019
3	DB22/028241	ST FULGENT DES ORMES	LA BOULAIE	M. CHAREYRON	14/11/2018	30/04/2019
1	DB22/018836	COULIMER	LE HAUT MOULIN	M. COUTANT	23/02/2018	15/11/2019

DAT	Affaire	Commune	Adresse	Client	Pose le
1	//	GIR ALENCON			
2	DB22/041622	ST LEONARD DES PARCS	LES GAUDREES	M. COTREL	12/07/2019
3	//	GIR ALENCON			

Saint-Germain-de-la-Coudre – « La Rachée » : Pose d'un DAT à la suite d'une chute de tension importante constatée en résidence principale.

2 DAT sont disponibles actuellement, le 3ème se rendra disponible fin juillet 2020.

Madame EL KHALEDI ajoute qu'un DAT a également été posé à Brullemail.

b) Marché ER

Le marché a été notifié aux entreprises attributaires pendant la période de confinement. Le Président rappelle que ce marché a été attribué lors de la réunion de Bureau du 11 mars 2020.

En raison de la crise sanitaire, une réunion en Visio a été effectuée le 19 mai 2020 avec les différents attributaires afin de rappeler le contenu et les objectifs du marché 2020-2026, de faire un point sur la situation et d'officialiser la date de reprise des activités.

Le programme travaux 2020 étant élaboré lors du Bureau du 12 février dernier, les visites sur le terrain ont été lancées à la fin du confinement en respectant les gestes barrières.

Sur les lots 4 et 8, programmes 2018 et 2019, le marché 2020 a été utilisé afin d'accélérer les plannings travaux et renforcer ces lots qui accusent un retard sur la consommation des dotations du FACE.

- Sur le lot 4 : les entreprises GTCA, SPIE et Réseau Environnement viennent en renfort de l'entreprise SOGETRA.
- Sur le lot 8 : les entreprises SPIE et GTCA viennent en renfort de l'entreprise SOGETRA.

c) Reprise présentielle de l'activité du Te61

Dès le lundi 16 mars, l'ensemble du personnel du Te61 a été mis en télétravail, suite aux directives gouvernementales liées au COVID-19. En parallèle, un Plan de Continuité d'Activités a été validé et diffusé à l'ensemble du Bureau et du personnel.

Une seconde version orientée sur la reprise d'activité a été rédigée suite à l'édition du « protocole nationale de déconfinement pour les entreprises pour assurer la santé et la sécurité des salariés » le 03 mai dernier, diffusé sur le site du ministère du Travail.

Certaines entreprises ont partiellement repris leur activité :

- 27 avril : Elitel et Sorelum
- 04 mai : Réseau environnement
- 11 mai : GTCA, Sturno et Spie
- 18 mai : ERS Maine et Sogetra

L'ensemble du personnel du Te61 a repris ses fonctions sur le site, aménagé en fonction du protocole sanitaire, le lundi 18 mai :

- Mise en place d'un plan de circulation
- Création d'une procédure
- Aménagement des espaces de bureau
- Calcul de la « jauge » de chaque espace partagé
- Indication des espaces où le masque est obligatoire
- Création d'un kit Covid-19 à destination des agents

d) Concessionnaires

Cédric THOMAS explique qu'un plan local de priorité de travaux a été mis en place suite à la convention FNCCR – ENEDIS. Dès le début du mois d'avril, le Te61 a répertorié l'ensemble des opérations en cours où les accès réseaux avaient été annulés :

- 07/05/2020 : première réunion avec les services d'Enedis pour obtenir des accès (1 affaire traitée sur 2).
- 14/05/2020 : seconde réunion avec les services d'Enedis (13 affaires sur 16).
- 18/05/2020 : Visio conférence avec la préfecture afin d'exprimer les difficultés du Te61 avec Enedis et Orange.

- 20/05/2020 : réunion Enedis (32 affaires sur 37).
- 27/05/2020 : réunion Enedis (6 affaires sur 18).
- 04/06/2020 : réunion Enedis (40 affaires sur 43).

Au global, 92 affaires ont été traitées durant la période du mois de mai qui seront mises en service de mai à août 2020.

Une rencontre est prévue avec Enedis le 18 juin 2020 pour planifier les opérations des mois de septembre et octobre.

Difficulté de dialogues avec Orange. Des relances ont été effectuées. Un point des opérations a été obtenu le 04 juin dernier mais il n'est pas satisfaisant.

6 – Information COVID 19 – reprise de l'activité

L'activité du Te61 a repris le lundi 18 mai 2020. Cinq agents ont bénéficié d'un aménagement d'horaires afin de faciliter la garde de leurs enfants. Seul un agent a déposé un arrêt maladie. Le Te61 est en attente d'un justificatif de reprise du médecin traitant de cet agent.

Le coût lié au COVID-19 s'élève, à ce jour, à 5 328 € (masques, gel, aménagement des bureaux...).

7 – Affaires et questions diverses

a) Point SEM

Monsieur le Président explique que la création de la SEM du Te61 est en cours. Il précise qu'une prise de contact a eu lieu avec différents partenaires :

1. EPL (Fédération des élus des entreprises locales) en présentiel le 26 février.
2. Crédit agricole (en Visio conférence le 30 mars 2020).
3. Crédit mutuel (en Visio conférence le 02 juin 2020)

b) Rencontre avec Monsieur Patrick PLANCHON, Directeur de la DDT

Le Directeur de la Direction Départementale des Territoires a été accueilli sur le site du Territoire d'Énergie Orne et a pu bénéficier de la présentation de ses activités.

c) Point véhicules « Clio »

Les deux véhicules sont à vendre au prix de 7 550 € sur le site « Le Bon coin » :

- Plusieurs contacts ont été établis avec des négociations à 4 000 €.
- 1 contact pris le 04 juin pour la 75 Cv (en attente).

b) Point élections

Monsieur le Président félicite les membres de nouveau élus et désignés au Te61. Il encourage les anciens membres à former les nouveaux à leurs différentes fonctions au Te61.

La date de la prochaine assemblée générale sera fixée lors du prochain Bureau, le **17 juillet 2020 à 10 heures**.

La séance est levée à 16 h.

Le secrétaire de séance,

Charles HAUTON

Le Président,

Philippe DUVRAY

